

## TRANSCRIPTION – AUTENTIFICATION

### 2.9 Paul Maréchal - Le cas de la Fondation Warhol

Durée : 07:05

Source : <http://archivart.ca/CAT-RAIS/>

*À l'instar d'autres branches d'authentification de fondations américaines d'artistes aussi connus que Jean-Michel Basquiat, Keith Haring ou Jackson Pollock, la Fondation Warhol a elle aussi cessé ses activités d'authentification suite à la menace de poursuites judiciaires à répétition. Paul Maréchal relate le cas très médiatisé de la Fondation Warhol et comment il est maintenant encore possible, dans ce contexte, de poursuivre le travail d'authentification des œuvres.*

La Fondation Warhol a fermé sa branche d'authentification des œuvres de Warhol, à l'issue d'un procès qui lui avait été intenté par un cinéaste américain, Joe Simon-Whelan, qui possédait un tableau, un autoportrait de Warhol réalisé en soixante-quatre et que, Whelan avait acquis en mille neuf cent quatre-vingt-neuf pour quelque chose comme cent quatre-vingt-quinze mille dollars et qui a voulu revendre, à la fin des années quatre-vingt-dix, pour lequel il avait demandé à un des trois exécuteurs testamentaires de la succession Warhol, Fred Hugues, qui était aussi, du vivant de Warhol, son gérant d'affaires.

Donc Fred Hugues a vu le tableau et a écrit au verso : oui, je certifie que ce tableau-là est un portrait d'Andy Warhol, exécuté en mille neuf cent soixante-quatre. Au début des années deux mille, monsieur Simon-Whelan veut vendre le tableau. Puis la Fondation Warhol avait mis son comité d'authentification des œuvres sur pied en quatre-vingt-quinze. Pour rassurer l'acheteur qui voulait acheter l'autoportrait en question, les acheteurs ont demandé : pouvez-vous le faire certifier par la Fondation? Au début des années quatre-vingt-dix, il avait fait authentifier par Fred Hugues. Et puis, en quatre-vingt-quinze, le comité d'authentification de la Fondation est mis sur pied, Monsieur Simon-Whelan veut vendre le tableau au début des années deux mille, puis, réflexe naturel de l'acheteur... on voudrait quand même l'authentification de la Fondation qui refuse, qui met le « stamp » au dos du tableau « DENIED », donc refusé parce qu'il ne reconnaissait pas que c'était une œuvre originale de Warhol.

La conception de l'originalité d'une œuvre de la Fondation Warhol est assez particulière en ce sens que pour la Fondation, une œuvre de Warhol est considérée comme authentique et originale si Warhol en a supervisé l'exécution ou s'il a faite évidemment lui-même, sauf que Warhol avait un atelier qui s'appelait « The Factory », qui fonctionnait un peu sur le principe de la création d'œuvres sur une échelle assez importante et pour laquelle il donnait des instructions à ses assistants d'exécuter des œuvres pour lesquelles il n'avait même pas assisté à la création de l'œuvre.

Donc c'est un peu antinomique la définition de la Fondation d'œuvres originales et la réalité de comment ça se passait à La Factory. La Fondation Warhol avait une vision beaucoup trop stricte et rigoureuse de ce qu'est l'authenticité d'une œuvre et qui appliquait des critères

qui étaient peut être en vogue au dix-neuvième, dix-huitième siècle, mais qui ne correspondaient pas à la réalité de ce que Warhol faisait de son processus de création et en fait Warhol n'a rien inventé à ce niveau là, c'est le même problème que des artistes plus anciens comme Rembrandt ou van Dijck connaissent aujourd'hui. Rembrandt avait un atelier qui était composé de la vingtaine d'élèves qu'il avait et puis Rembrandt acceptait lui aussi, à l'instar de Warhol toutes les commandes, donc, il ne les remplissait pas toutes, au sens où il ne faisait souvent que les visages et les mains sur un portrait et c'était un étudiant qui faisait l'arrière-plan, le vêtement ou autres et puis qui était par la suite approuvé par Rembrandt. Mais ce n'est pas la main de Rembrandt qui l'a fait.

La problématique des ateliers des artistes entrepreneurs de la Renaissance s'est transportée à la fin du vingtième siècle dans le cas de Warhol, qui avait mis sur pied un atelier digne de celui de Rembrandt, quand même avec quatre fois plus de gens qui travaillent parce que la vingtaine d'élèves de Rembrandt, puisque Warhol, au sommet de La Factory, avait une centaine d'employés qui y travaillait mais faut dire que Warhol faisait des films, publiait des livres, un magazine. Ça justifiait donc ce nombre assez important d'employés. Donc c'est cette vision trop rigoureuse de ce qu'est l'originalité, l'unicité d'une œuvre créée par un artiste qui a précipité justement la fermeture de cette branche de la Fondation Warhol, à l'instar d'autres fondations américaines d'artistes aussi connus que Basquiat, Listenstein, Keith Haring, Pollock et compagnies. Donc il y a une problématique, et là maintenant, les gens pensent qu'il n'y a plus d'authentification qui se fait sur les œuvres de ces artistes-là, mais ce n'est pas vrai.

Quand vous ouvrez vos portes, en tant que fondation, à la soumission d'œuvres par tout le monde et n'importe qui, vous vous placez dans une position où vous êtes redevable. Et c'est là, la base de tout le problème. Comme en Europe, les fondations américaines ont appris, en fait, que comme ce sont elles qui détiennent la connaissance, c'est à elles de déterminer l'authenticité d'une œuvre et ne pas devoir en rendre compte au public ou au marché. Et la façon dont ces œuvres, cette nouvelle forme d'authentification fonctionne, et qui évite les poursuites judiciaires, c'est par la prérogative des auteurs de catalogues raisonnés d'une fondation, de choisir d'inclure ou non une œuvre qui leur est soumise. Donc, en fait, on a restreint la responsabilité de l'authentification à un auteur qui choisit ou non d'inclure une œuvre, alors qu'avant, vous vous soumettiez au désir de tout le monde qui voulait vous faire dire si l'œuvre était authentique ou non.

En tant qu'auteur, vous ne répondez qu'à vous-même et vous êtes responsable du contenu de votre catalogue. Vous ne pouvez pas être tenu responsable d'un choix, d'une décision que vous prenez pour votre ouvrage ou non. Et c'est ça le facteur déterminant qui permet aux fondations de continuer d'écrire des catalogues raisonnés sans devoir rendre des comptes et s'exposer à des poursuites judiciaires. C'est une décision personnelle à l'auteur. L'auteur peut refuser d'inclure des œuvres dans un catalogue, et puis il va pouvoir s'il est poursuivi devant les tribunaux, s'en sortir mais absolument parfaitement et avec la meilleure des excuses au monde, à savoir : j'ai pas assez d'informations, j'ai pas assez de détails. Je ne dispose pas d'assez de renseignements sur ces œuvres-là pour me permettre de les inclure, puis il n'y a personne qui va vous accuser de quoi que ce soit...

## TRANSCRIPTION – AUTENTIFICATION

### 2.9 Paul Maréchal - Le cas de la Fondation Warhol

Durée : 07:05

Source : <http://archivart.ca/CAT-RAIS/>

*À l'instar d'autres branches d'authentification de fondations américaines d'artistes aussi connus que Jean-Michel Basquiat, Keith Haring ou Jackson Pollock, la Fondation Warhol a elle aussi cessé ses activités d'authentification suite à la menace de poursuites judiciaires à répétition. Paul Maréchal relate le cas très médiatisé de la Fondation Warhol et comment il est maintenant encore possible, dans ce contexte, de poursuivre le travail d'authentification des œuvres.*

La Fondation Warhol a fermé sa branche d'authentification des œuvres de Warhol, à l'issue d'un procès qui lui avait été intenté par un cinéaste américain, Joe Simon-Whelan, qui possédait un tableau, un autoportrait de Warhol réalisé en soixante-quatre et que, Whelan avait acquis en mille neuf cent quatre-vingt-neuf pour quelque chose comme cent quatre-vingt-quinze mille dollars et qui a voulu revendre, à la fin des années quatre-vingt-dix, pour lequel il avait demandé à un des trois exécuteurs testamentaires de la succession Warhol, Fred Hugues, qui était aussi, du vivant de Warhol, son gérant d'affaires.

Donc Fred Hugues a vu le tableau et a écrit au verso : oui, je certifie que ce tableau-là est un portrait d'Andy Warhol, exécuté en mille neuf cent soixante-quatre. Au début des années deux mille, monsieur Simon-Whelan veut vendre le tableau. Puis la Fondation Warhol avait mis son comité d'authentification des œuvres sur pied en quatre-vingt-quinze. Pour rassurer l'acheteur qui voulait acheter l'autoportrait en question, les acheteurs ont demandé : pouvez-vous le faire certifier par la Fondation? Au début des années quatre-vingt-dix, il avait fait authentifier par Fred Hugues. Et puis, en quatre-vingt-quinze, le comité d'authentification de la Fondation est mis sur pied, Monsieur Simon-Whelan veut vendre le tableau au début des années deux mille, puis, réflexe naturel de l'acheteur... on voudrait quand même l'authentification de la Fondation qui refuse, qui met le « stamp » au dos du tableau « DENIED », donc refusé parce qu'il ne reconnaissait pas que c'était une œuvre originale de Warhol.

La conception de l'originalité d'une œuvre de la Fondation Warhol est assez particulière en ce sens que pour la Fondation, une œuvre de Warhol est considérée comme authentique et originale si Warhol en a supervisé l'exécution ou s'il a faite évidemment lui-même, sauf que Warhol avait un atelier qui s'appelait « The Factory », qui fonctionnait un peu sur le principe de la création d'œuvres sur une échelle assez importante et pour laquelle il donnait des instructions à ses assistants d'exécuter des œuvres pour lesquelles il n'avait même pas assisté à la création de l'œuvre.

Donc c'est un peu antinomique la définition de la Fondation d'œuvres originales et la réalité de comment ça se passait à La Factory. La Fondation Warhol avait une vision beaucoup trop stricte et rigoureuse de ce qu'est l'authenticité d'une œuvre et qui appliquait des critères

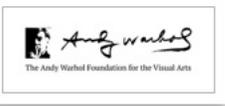
qui étaient peut être en vogue au dix-neuvième, dix-huitième siècle, mais qui ne correspondaient pas à la réalité de ce que Warhol faisait de son processus de création et en fait Warhol n'a rien inventé à ce niveau là, c'est le même problème que des artistes plus anciens comme Rembrandt ou van Dijck connaissent aujourd'hui. Rembrandt avait un atelier qui était composé de la vingtaine d'élèves qu'il avait et puis Rembrandt acceptait lui aussi, à l'instar de Warhol toutes les commandes, donc, il ne les remplissait pas toutes, au sens où il ne faisait souvent que les visages et les mains sur un portrait et c'était un étudiant qui faisait l'arrière-plan, le vêtement ou autres et puis qui était par la suite approuvé par Rembrandt. Mais ce n'est pas la main de Rembrandt qui l'a fait.

La problématique des ateliers des artistes entrepreneurs de la Renaissance s'est transportée à la fin du vingtième siècle dans le cas de Warhol, qui avait mis sur pied un atelier digne de celui de Rembrandt, quand même avec quatre fois plus de gens qui travaillent parce que la vingtaine d'élèves de Rembrandt, puisque Warhol, au sommet de La Factory, avait une centaine d'employés qui y travaillait mais faut dire que Warhol faisait des films, publiait des livres, un magazine. Ça justifiait donc ce nombre assez important d'employés. Donc c'est cette vision trop rigoureuse de ce qu'est l'originalité, l'unicité d'une œuvre créée par un artiste qui a précipité justement la fermeture de cette branche de la Fondation Warhol, à l'instar d'autres fondations américaines d'artistes aussi connus que Basquiat, Listenstein, Keith Haring, Pollock et compagnies. Donc il y a une problématique, et là maintenant, les gens pensent qu'il n'y a plus d'authentification qui se fait sur les œuvres de ces artistes-là, mais ce n'est pas vrai.

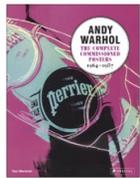
Quand vous ouvrez vos portes, en tant que fondation, à la soumission d'œuvres par tout le monde et n'importe qui, vous vous placez dans une position où vous êtes redevable. Et c'est là, la base de tout le problème. Comme en Europe, les fondations américaines ont appris, en fait, que comme ce sont elles qui détiennent la connaissance, c'est à elles de déterminer l'authenticité d'une œuvre et ne pas devoir en rendre compte au public ou au marché. Et la façon dont ces œuvres, cette nouvelle forme d'authentification fonctionne, et qui évite les poursuites judiciaires, c'est par la prérogative des auteurs de catalogues raisonnés d'une fondation, de choisir d'inclure ou non une œuvre qui leur est soumise. Donc, en fait, on a restreint la responsabilité de l'authentification à un auteur qui choisit ou non d'inclure une œuvre, alors qu'avant, vous vous soumettiez au désir de tout le monde qui voulait vous faire dire si l'œuvre était authentique ou non.

En tant qu'auteur, vous ne répondez qu'à vous-même et vous êtes responsable du contenu de votre catalogue. Vous ne pouvez pas être tenu responsable d'un choix, d'une décision que vous prenez pour votre ouvrage ou non. Et c'est ça le facteur déterminant qui permet aux fondations de continuer d'écrire des catalogues raisonnés sans devoir rendre des comptes et s'exposer à des poursuites judiciaires. C'est une décision personnelle à l'auteur. L'auteur peut refuser d'inclure des œuvres dans un catalogue, et puis il va pouvoir s'il est poursuivi devant les tribunaux, s'en sortir mais absolument parfaitement et avec la meilleure des excuses au monde, à savoir : j'ai pas assez d'informations, j'ai pas assez de détails. Je ne dispose pas d'assez de renseignements sur ces œuvres-là pour me permettre de les inclure, puis il n'y a personne qui va vous accuser de quoi que ce soit...

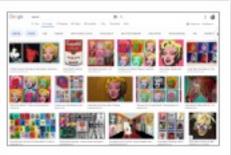
## CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

Image	Source	Photographe/Titulaire du droit d'auteur
	<b>Jean-Michel Basquiat</b> <b>Wikipédia :</b> <a href="https://bit.ly/3bDwIAZ">https://bit.ly/3bDwIAZ</a>	<b>William Coupon</b> <b>Wikipédia :</b> <a href="https://bit.ly/2VFelGI">https://bit.ly/2VFelGI</a>
	<b>Keith Haring</b> <b>Wikipédia :</b> <a href="https://bit.ly/2Y4Bm6V">https://bit.ly/2Y4Bm6V</a>	Inconnu
	<b>Jackson Pollock</b> <b>Wikipédia :</b> <a href="https://bit.ly/3cKsY0C">https://bit.ly/3cKsY0C</a>	<b>Hans Namuth</b> <b>Wikipédia :</b> <a href="https://bit.ly/35bAv6b">https://bit.ly/35bAv6b</a>
	<a href="https://bit.ly/2S8awaq">https://bit.ly/2S8awaq</a>	<a href="#">The Andy Warhol Foundation for the Visual Arts</a>
	<b>Paul Maréchal</b>	Paul Maréchal

## CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES (suite)

Image	Source	Photographe/Titulaire du droit d'auteur
	Andy Warhol – Catalogue of magazines <a href="https://bit.ly/356tELk">https://bit.ly/356tELk</a>	Paul Maréchal
	Andy Warhol – Catalogue of records covers <a href="https://bit.ly/2xYROev">https://bit.ly/2xYROev</a>	Paul Maréchal
	Andy Warhol – Catalogue of posters <a href="https://bit.ly/2zthVKX">https://bit.ly/2zthVKX</a>	Paul Maréchal
	<b>Joe Simon-Whelan</b> <a href="https://bit.ly/3aDs6JV">https://bit.ly/3aDs6JV</a>	Joe Simon-Whelan <a href="https://www.joesimonfilms.com">https://www.joesimonfilms.com</a>
	<b>Andy Warhol – self portrait</b> <a href="https://bit.ly/3eTdp8G">https://bit.ly/3eTdp8G</a>	Joe Simon-Whelan <a href="https://www.joesimonfilms.com">https://www.joesimonfilms.com</a>

## CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES (suite)

Image	Source	Photographe/Titulaire du droit d'auteur
	<a href="https://bit.ly/3cPtRF0">https://bit.ly/3cPtRF0</a>	Inconnu
	<a href="https://bit.ly/2KvmmHv">https://bit.ly/2KvmmHv</a>	<i>L'Atelier de Rembrandt, tableau de J. Gilbert, <b>William Luson Thomas</b> (gravure sur bois d'après un tableau de <b>John Gilbert</b>, 1861).</i>
	Google images : Warhol <a href="https://bit.ly/2y1zQI6">https://bit.ly/2y1zQI6</a>	N/A